



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierrelesbois.fr

N° 271 - MAI 2023

Édito

Des chiffres et des animations

A noter **Trafic perturbé le 18 juin**

La 4^{ème} édition du Tour cycliste de Pays de Montbéliard Agglomération (du 16 au 18 juin 2023) passera par Dampierre le **dimanche 18 juin**. La commune sera le point central de la dernière étape avec un circuit à parcourir sept fois passant par Badevel, Dampierre-les-Bois, Beaucourt, Dasle, Etupes, Dampierre-les-Bois et Feschés-le-Châtel.

La route sera fermée de 10h30 à 16h30 et la circulation ne sera tolérée que dans le sens de la course.

Lors du dernier conseil municipal, les élus se sont penchés sur la comptabilité communale avec l'approbation du compte administratif 2022 et le vote du budget primitif 2023. Ce budget 2023 a été construit avec un maintien des taux d'imposition communale au même niveau depuis 15 ans. Vous trouverez le détail chiffré en pages intérieures. En matière d'animation, le village a connu le 1^{er} mai dernier une affluence record à l'occasion de la brocante habituelle. Nous avons retrouvé en cette belle journée l'ambiance conviviale d'avant

pandémie épargnée par une météo clémente.

Dans quelques jours, l'ancien magasin «Petit Vival» va reprendre vie sous une autre enseigne avec une offre d'épicerie et de produits de boulangerie-pâtisserie faits maison. Avec cette réouverture, le centre du village retrouvera de l'animation et les Dampierrois et clients de passage disposeront à nouveau d'une offre de proximité qui nous a beaucoup manqué ces dernières années.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Une nouvelle allée au cimetière



La nouvelle allée permettra de desservir les nouvelles rangées de sépultures.

Des travaux ont récemment été réalisés dans l'enceinte du nouveau cimetière. L'entreprise Joly Travaux a procédé à la réalisation d'une allée supplémentaire permettant de desservir une nouvelle rangée de sépultures. Compte tenu de la présence de roche dans le sous-sol, le Conseil municipal a demandé à l'entreprise de dépoter le sol à une profondeur de 2,50 mètres sur l'ensemble de la zone, afin de réduire les ouvrages lors de l'aménagement des allées futures. Les engins ont donc creusé en profondeur et évacué la roche, avant d'aménager la nouvelle allée en enrobé. Coût de l'opération : un peu plus de 20.000 €.

Procédure de reprise des sépultures sans concession



Nous évoquerons ce sujet plus en détail dans le prochain numéro, mais nous vous informons dès à présent que la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal. Cette opération vise notamment à permettre à la commune de reprendre les sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun, souvent à l'abandon et dans un état de détérioration avancée. La liste des sépultures concernées est consultable en Mairie ou sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière. Les familles du ou des défunts sont priées de se faire connaître **avant le 31 décembre 2023** afin éventuellement de se mettre en conformité.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h30, **mardi** de 14h à 17h30.

Les chiffres du budget 2023

Voici les chiffres qu'il faut retenir du budget primitif 2023.

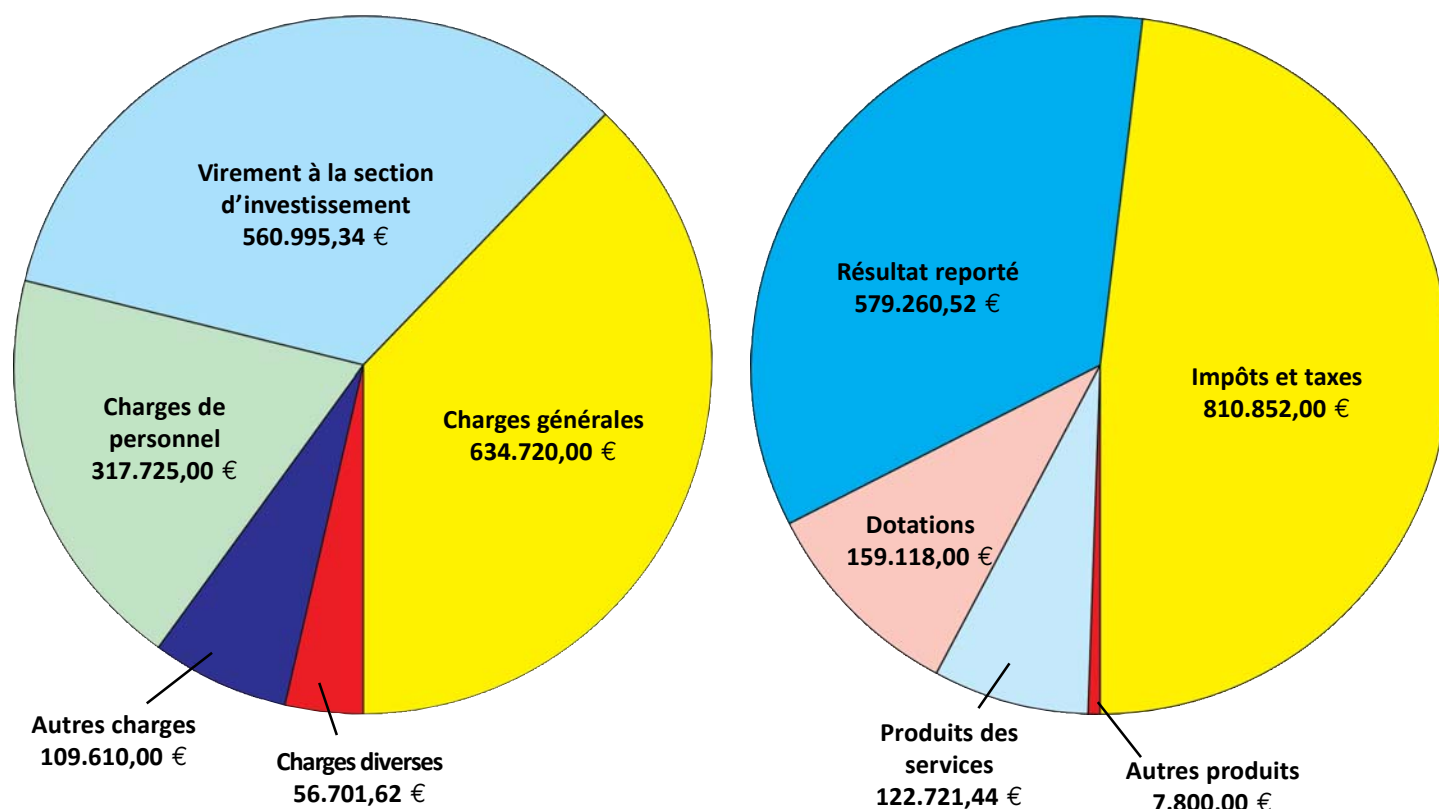
Lors de sa séance du 3 avril, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2023 équilibré à **1.679.751,96 €** en section de fonctionnement et à **1.419.216,34 €** en section d'investissement.

Malgré l'augmentation de plusieurs postes en raison de la conjoncture actuelle, notamment les dépenses d'énergie, la commune conserve de bonnes capacités d'investissement grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. En outre, l'emprunt contracté l'an passé (900.000 €) à un taux encore intéressant (1,19 %) est toujours disponible.

Concernant les taux d'imposition locale 2023, les élus ont décidé de les maintenir à leur niveau précédent, soit **38,52 %** pour le foncier bâti communal et **29,95 %** pour le foncier non bâti.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.679.751,96 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1.679.751,96 €



Les principaux investissements de l'année

Parmi les principaux investissements prévus cette année figure la démolition des deux bâtiments à l'angle de la rue de Beaucourt (ex maison Grigis) et de la rue de la Rougeole (ex maison Chevrier). Une somme de 340.000 € a été inscrite au budget pour l'acquisition du plus gros des deux bâtiments. Actuellement, l'étude se poursuit pour cette opération de démolition mais le Conseil municipal n'a pas encore déterminé l'aménagement futur de la parcelle de terrain récupérée.

Dans les investissements, on trouve également la fin de la deuxième tranche de réhabilitation de la rue de Beaucourt (359.000 €) et des projets déjà réalisés ou en cours de finition, l'enfouissement des réseaux rue de Beaucourt (80.000 €) et les aménagements de loisirs du stade (173.200 €).

Citons également la création d'une nouvelle allée au cimetière (21.000 €), le reboisement (18.900 €) et la rénovation du logement de l'ancien bureau de Poste en vue de sa future location (40.000 €).



Des crédits ont été inscrits pour la démolition des deux immeubles.

Brocante... et saucisses

La traditionnelle brocante du Comité des Fêtes organisée le 1^{er} mai a connu son succès coutumier avec des conditions météo favorables. Une bonne centaine d'emplacements avaient été réservés par les exposants qui ont pu faire de bonnes affaires grâce à un public en nombre tout au long de la journée. Du côté de la buvette et du stand de restauration, les bénévoles du Comité des Fêtes n'ont pas chômé, l'affluence étant importante dès les premières heures de la matinée.



Le grand déballage de la brocante de Dampierre a attiré la grande foule tout au long de la journée.



Les quatre nouveaux membres de la Compagnie du Boitchu avec une délégation de la confrérie.

En milieu d'après-midi, la brocante a bénéficié d'une animation inhabituelle, avec l'intronisation de quatre membres au sein des Compagnons du Boitchu. En grandes pompes et avec le concours des musiciens de la batterie-fanfare l'Espérance, le grand Maître Jean Riblet a élevé au rang de «grands dégustateurs» Sandrine Thomas, Claude Doriot, Gisèle Thiery et Anne-Marie Lehmann, autant de bénévoles qui consacrent beaucoup de temps, à travers leurs différents engagements, à l'animation locale. Ils auront désormais une autre mission, celle de promouvoir la saucisse de Montbéliard !

Le souvenir des déportés dampierrois

Le dimanche 30 avril, la Municipalité a honoré la mémoire des soldats déportés à l'occasion de la Journée nationale du souvenir de la déportation. Une gerbe a été déposée au monument aux morts et le Maire Marc Tirole a rendu hommage à tous ceux qui sont morts pour la France.

C'est l'occasion de revenir sur cette période sombre de l'histoire grâce à des informations communiquées par Pierre Chaput, fils d'un déporté, natif de Dampierre mais résidant aujourd'hui à Audincourt. En 1942, à Dampierre, quatre Dampierrois ont été arrêtés, puis déportés, par la brigade spéciale de police de Dijon. On reprochait à ces déportés dits «politiques» la distribution de tracts, de détenir des armes et des munitions et d'organiser un groupe de francs-tireurs. Les quatre Dampierrois ont été internés à la prison de Besançon le 13 mai 1942 et condamnés à un an d'emprisonnement. Le 16 avril 1943, ils furent ensuite remis aux autorités allemandes et partirent de Compiègne pour être déportés au camp de concentration de Mauthausen (Autriche) où ils sont arrivés le 18 avril 1943.

Il s'agissait de :

- **Marcel Bertin** (né le 18 juin 1907), marié, 1 enfant : affecté aux camps de Mauthausen et Bergen Belsen, décédé à Hartheim le 30 juin 1944 à l'âge de 37 ans. Son épouse est morte de chagrin cinq mois avant lui. Son lieu de sépulture est inconnu.
- **René Chaput** (né le 5 juin 1912), marié, 5 enfants : affecté aux camps de Wiener-Neustadt et Schlier, décédé à Linz III le 11 mai 1945 à l'âge de 33 ans, quelques jours après la libération du camp. Son lieu de sépulture est inconnu.
- **Edouard Chevrolet** (né le 8 février 1911), marié, 1 enfant : affecté aux camps de Mauthausen et Oranienburg, libéré à Buchenwald. De retour le 22 mai 1945, il est décédé le 24 octobre 1972 à l'âge de 61 ans.



Lors de la cérémonie du 30 avril, de gauche à droite Anne-Marie Gamba (présidente des anciens combattants), Pierre Chaput (fils de René Chaput, déporté), la petite Léonie et le Maire Marc Tirole.

- **René Chevrolet** (né le 22 juillet 1907), marié, 1 enfant : affecté aux camps de Mauthausen et Auschwitz, de retour en mai 1945, il est décédé en 1963 à l'âge de 56 ans.

Rappelons par ailleurs que la commune de Dampierre a abrité une autre courageuse résistante, en l'occurrence Yvonne Colombet. Arrêtée pour faits de résistance en octobre 1944, elle fut ensuite déportée au camp de Ravensbrück et son calvaire allait durer neuf mois. Revenue à Dampierre à la libération, Mme Colombet a mis beaucoup de temps à se remettre de cette épreuve. Elle est décédée en novembre 2017 à l'âge de 90 ans.

Concert final au Temple

samedi 3 juin à 17h au Temple

Concert «Buffet musical» en clôture du «Salon des amateurs» avec une trentaine de musiciens rassemblés autour de Marc Togonal, tous membres du Conservatoire de musique de Pays de Montbéliard Agglomération. Au programme, sonates, trios, quatuors, quintette à vent et ensemble à cordes dans des musiques de tous styles et époques. Pour ce concert final, les participants, tant les musiciens que les membres du public, pourront contribuer à la constitution du buffet dînatoire, chaque apport culinaire sera le bienvenu !
Entrée libre, corbeille.

Les 50 ans du club de judo

samedi 17 juin de 14h à 17h

gymnase et Centre Socio-Culturel

Voir article ci-contre.

Fête de la musique

samedi 24 juin à partir de 18h

place de la Salle des Fêtes

Organisée par le Comité des Fêtes, cette édition de la Fête de la Musique accueillera plusieurs interprètes ainsi que les musiciens de la Batterie-Fanfare l'Espérance. Restauration et buvette.

Le coup de de la Bibliothèque

BLACKWATER de Michael McDowell

La ville de Perdido est envahie par les eaux. Au milieu de toute cette agitation due à la crue, Ascar sauve une jeune dame des eaux, Elinor, aussi belle que mystérieuse. Mais d'où vient-elle ? Sur six romans de la saga, nous allons suivre la famille Caskey dans ses aventures et ses mésaventures. BLACKWATER de Michael McDowell, situé au rayon adolescents, est une saga addictive tant pour les adultes que pour les adolescents. Cette histoire originale ne manquera pas de vous tenir en haleine. Les personnages sont hauts en couleurs et tous très différents les uns des autres. Si le fantastique apparaît dans cette saga, c'est par petites touches, juste ce qu'il faut. L'un des coups de cœur de l'année 2023.

Emploi d'été

Pour le mois d'août, la commune recherche un jeune au titre d'un emploi d'été aux services techniques.

Conditions : 18 ans au minimum et titulaire du permis de conduire.

S'inscrire en Mairie avant le 1^{er} juin.

Les 50 ans du club de judo



Le club de judo de Dampierre fêtera ses 50 ans d'existence le samedi 17 juin.

Créé par Daniel Brandt, 4^{ème} dan, le club de judo du Foyer des Jeunes de Dampierre-les-Bois fête ses 50 ans. M. Brandt a entraîné les adhérents pendant de nombreuses années jusqu'à sa disparition en 2009. Aujourd'hui, la direction sportive est assurée par Josselin Pierre (4^{ème} dan), secondé par Michel Drelich (4^{ème} dan) et Daniel Dembowiak (1^{er} dan). Affilié à la FFJAD (Fédération Française de Judo et Disciplines Associées), le club dampierrois compte cette saison une trentaine de judokas actifs, Carine Brandt, fille de Daniel Brandt, en est la présidente d'honneur.

Pour commémorer ce 50^{ème} anniversaire de la section, le club va placer l'après-midi du **samedi 17 juin** sous le signe du Japon sur deux sites distincts :

- au dojo municipal avec les disciplines martiales, judo, kobudo et taï Chi,
- au Centre Socio-Culturel avec des activités culturelles, poterie (raku), mangas, jeux d'écriture (moji-e), jeux autour des kanji, poésie (haiku) et bibliothèque (fonds documentaire).

Les visiteurs pourront participer à un jeu qui les amènera à prendre part à toutes les activités et démonstrations afin de remporter une collation japonaise composée d'une pâtisserie japonaise (kasutera) et de thé (uroncha). Une carte de jeu sera remise aux visiteurs, enfants ou adultes, à leur arrivée : cette carte sera tamponnée après que les visiteurs aient répondu à des petits quizz proposés par les responsables de chacune des activités. Les visiteurs ayant complété la fameuse carte se verront offrir le goûter japonais. Par ailleurs, une buvette sera ouverte durant l'événement avec des softs et d'autres douceurs nippones.

Nuisances sonores : les règles à respecter

Nous vous rappelons que, pour garantir la tranquillité de votre voisinage, l'utilisation d'appareils à moteur thermique ou électrique pour le jardinage ou le bricolage est réglementée, en particulier les jours de repos (week-ends et jours fériés).

Ainsi, l'utilisation d'appareils tels que tondeuses, taille-haies, perceuses,... est autorisée uniquement :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h30, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



Pour les animaux aussi !

Les nuisances sonores ne proviennent pas uniquement du matériel d'outillage : ainsi, il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller à ce que leur(s) compagnon(s), notamment les chiens, ne dérangent pas le voisinage par leurs cris intempestifs ou répétés.